



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 13.02.2023

Numéro de publication: HR02-1005676996

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE NATATION, Lausanne, nouveau World Aquatics

World Aquatics
Chemin de Bellevue 24 A / 24 B
1005 Lausanne

Jusqu'ici
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE NATATION

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE NATATION, à Lausanne, CHE-106.746.831 (FOSC du 15.09.2022, p. 0/1005562488). Statuts modifiés le 12.12.2022. Nouveau nom: World Aquatics. Nouveau but: les objectifs de World Aquatics sont: a) promouvoir, développer et être l'entité dirigeante du sport aquatique dans le monde entier; b) fournir un sport juste et propre et protéger l'intégrité de l'Aquatique; c) promouvoir la sécurité des activités Aquatiques et la protection des Athlètes contre toute forme de harcèlement et d'abus; d) encourager la participation aux activités Aquatiques à tous les niveaux dans le monde entier, indépendamment de l'âge, du sexe ou de l'ethnie, et soutenir les activités visant à garantir que les activités Aquatiques et les compétences en natation en général sont promues dans tous les pays et sont accessibles aux individus de tous les âges, de tous les sexes, de tous les milieux et de toutes les capacités; e) d'approuver les compétitions et les événements; f) d'adopter des règles et des règlements pour l'approbation par World Aquatics des compétitions et des événements; g) promouvoir et organiser les Championnats du monde et d'autres compétitions et événements; h) soutenir les valeurs du Mouvement olympique et continuer à jouer un rôle de premier plan dans le Mouvement olympique. En particulier, assumer ses responsabilités d'organiser, de superviser et d'arbitrer le programme du sport Aquatique aux Jeux Olympiques; i) promouvoir le développement d'installations pour le sport Aquatique dans le monde entier; j) développer et encourager les activités et les programmes favorisant la durabilité des activités Aquatiques sous toutes leurs formes; k) développer et encourager l'éducation des Athlètes, des entraîneurs, des officiels et des autres personnes impliquées dans le sport aquatique; et l) d'exercer toute autre activité visant à promouvoir les activités Aquatiques. Nouvelles ressources: dons, legs, droits de parrainages, partenariats, diffusion, licences, merchandising, subventions publiques, cotisations, revenus générés par les actifs et toute autre ressource légale.

Registre journalier no 2679 du 08.02.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 179, Date: 15.09.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud